

Note de service n° 5

Toutes les informations administratives, comme cette note, doivent être diffusées à tous les enseignants rattachés à l'école (directeur, adjoints, remplaçants, enseignants spécialisés).
N'oubliez pas les collègues qui ne sont pas présents, même temporairement. Cette note de service sera émargée puis archivée.

Circonscription d'Auxerre 1

Téléphone

03 86 72 20 43

Télécopie

03 86 51 21 30

Courriel

secaux1@ac-dijon.fr

<http://ia89.ac-dijon.fr/ien/auxerre1/>

12 bis boulevard Galliéni

BP 66

89011 Auxerre cedex

Commissions de liaison CM2/6ème

Échanges sur les sujets de nature à faciliter le parcours des élèves dans le cadre de la continuité pédagogique entre la classe de CM2 et la 6^{ème}.

Les documents qui **peuvent** être remis :

- enveloppe A4 sur laquelle est collée la fiche d'admission 6ème
- fiche de décision relative à la poursuite de la scolarité à l'école primaire
- une version papier (à titre transitoire pour cette année) du livret scolaire unique (LSU) de l'année scolaire 2016-2017 faisant apparaître :
 - les acquis scolaires et les projets mis en œuvre dans le cadre du PEAC et du parcours citoyens
 - une appréciation générale de la progression de l'élève
 - le cas échéant, les modalités spécifiques d'accompagnement mis en place : PAP, PAI, PPRE, PPS,
 - les attestations déjà obtenues en fin de CM2 (PSC1, ASSN, APER).
 - le PPRE de liaison école/collège

Dates :

collège Bienvenue Martin

lundi 26 juin à 17h

collège de St Georges

mardi 27 juin à 17h

collège Paul Bert

jeudi 29 juin à 17h30

collège de Chablis

lundi 3 juillet à 17h

Organisation pédagogique

Chaque directeur adressera au secrétariat au plus tard pour le 15 juin l'organisation pédagogique prévue pour la prochaine rentrée scolaire. J'attire votre attention sur la nécessité d'avoir une répartition la plus cohérente possible dans l'intérêt des élèves.

L'équipe de circonscription reste à votre écoute pour toute information complémentaire.

L'inspectrice de la circonscription

Isabel ROUMIEUX